

Demande d'autorisation environnementale du parc éolien des Terrages

Septembre 2018

DOCUMENTS – CODE DE L'URBANISME

Département : Vienne

Commune : Plaisance

Maître d'ouvrage :



Perrine LECOQ

ENERTRAG Poitou Charentes IV

Cap Cergy - Bâtiment B

4-6 rue des Chauffours

95015 CERGY PONTOISE CEDEX

Tél : +33(0)1 30 30 60 09

**Réalisation et assemblage du Dossier de Demande
d'Autorisation Environnementale**

ENCIS Environnement

Ester Technopole

1, avenue d'Ester

87 069 LIMOGES



**Fichier n° 6 :
Documents liés au Code
de l'Urbanisme**

encis environnement
SIRET: 539 971 838 00013 - Code APE: 7112 B
Siège: Ester Technopole, 1 avenue d'Ester - 87 069 LIMOGES - FRANCE
Tél: +33 (0)5 55 36 28 39 - E-mail : contact@encis-ev.com
www.encis-environnement.fr

Ce document présente les différentes pièces demandées :

- Notice explicative
- Plans de masse
- Plans en coupe
- Insertion du projet dans son environnement
- Photographies de l'environnement proche et lointain

Ainsi que la conformité au document d'urbanisme de la commune concernée (Plaisance), ci-contre.

ATTESTATION COMPATIBILITE DOCUMENTS D'URBANISME

Je soussigné, Aurélien TABUTEAU, maire de PLAISANCE, certifie que le projet d'installation d'un parc éolien sis « LES TERRAGES », commune de PLAISANCE, est en conformité avec les documents d'urbanisme en vigueur.

Les parcelles concernées sont les suivantes, toutes situées sur la section B : 73, 96, 97, 98, 99, 101, 102 et 103.

En foi de quoi la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à PLAISANCE, le 13/06/2017

Le Maire,
Aurélien TABUTEAU



